



POLYNESIE FRANÇAISE

Allocution de Monsieur Edouard FRITCH
Président de la Polynésie française

DIGITAL FESTIVAL TAHITI 2019
Mercredi 16 octobre 2019 à 14h00

Inauguration du DFT2019

Monsieur le Haut-commissaire de la République en Polynésie française,

Monsieur le Président de l'Assemblée de la Polynésie française,

Monsieur le Président du conseil économique, social et culturel de la Polynésie française,

Monsieur Vaimu'a MULIAVA, élu et membre du Gouvernement de Nouvelle-Calédonie,

Mesdames et messieurs les ministres,

Monsieur le président de la chambre de commerce, d'industrie, des métiers et des services,

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les membres de l'association Digital Festival Tahiti,

Mesdames et messieurs les chefs des services administratifs et directeurs d'établissements publics,

Mesdames et messieurs les représentants des communes,

Mesdames et messieurs,

Chers amis,

IA ORA NA.

C'est pour moi un grand honneur et un réel plaisir d'accueillir cette troisième édition du DIGITAL FESTIVAL TAHITI – DFT2019.

Je voudrais saluer nos amis de Calédonie qui se sont déplacés avec une forte délégation conduite par monsieur Vaimu'a MULIAVA, membre du gouvernement de Calédonie. Merci pour votre présence.

Je voudrais également saluer nos amis et alliés de la French Tech qui nous sont fidèles et qui nous soutiennent.

Je salue chaleureusement mes collègues maires de Polynésie qui veulent s'impliquer davantage sur le sujet numérique grâce à l'amélioration de leur connectivité avec l'ensemble de la Polynésie et le monde.

Un plaisir d'autant plus grand, qu'inscrit sous la thématique **Tech4Islands**, le Digital Festival Tahiti 2019 a pour ambition de mettre le numérique au service de nos populations insulaires.

« Désenclaver nos archipels », « Favoriser l'inclusion numérique », « Digitaliser et booster les secteurs économiques » pour un développement harmonieux et durable de nos sociétés insulaires, tels sont les maîtres mots de ce Digital Festival.

Tech4Islands, une thématique qui fait écho aux principes fondamentaux d'égalité, de continuité et de mutabilité qui régissent le service public. Le maximum de ce qui est possible doit être fait afin de s'adapter aux réalités du monde dans lequel nous vivons et ainsi répondre aux besoins et aux attentes légitimes de nos usagers.

Tout d'abord, il nous faut renforcer l'égalité numérique grâce à la construction d'infrastructures et de liaisons numériques.

Avec 118 îles, 5 archipels, une surface maritime de 5,5 millions de Km², le « tout digital » en Polynésie française, c'est avant tout relever le défi de sa géographie.

Il y a près de 10 ans déjà, pour renforcer l'égalité numérique entre nos populations, la Polynésie française a relevé ce défi et s'est attelée à la construction d'un réseau câblé :

- en 2010 « HONOTUA » premier câble sous-marin international de plus de 4 600 kilomètres, reliant Hawaii à Tahiti, permet à une partie des Polynésiens d'être raccordée à l'Internet mondial en haut débit ; pour un coût avoisinant 7,7 milliards de francs pacifique ;
- en 2011, à la faveur de son prolongement domestique d'une longueur de 400 km pour un coût de 1,8 milliards F CFP, le câble HONOTUA relie Tahiti à Moorea et à la plupart des Iles Sous le vent ;
- fin 2018, la Polynésie française s'est pourvue d'un câble reliant Tahiti aux îles des Tuamotu et des Marquises, pour un coût de 6,5 milliards de francs pacifique, baptisé NATITUA ;

D'ici la fin 2019, le deuxième câble international MANATUA reliant Tahiti-Cook-Niue-Samoa, pour un coût global de 5 milliards F CFP, permettra de sécuriser nos liaisons avec l'extérieur. Sa mise en service est prévue pour juin 2020.

Nous avons également terminé les études du câble reliant Tahiti aux Australes. Il est estimé à 1,5 milliards de francs. Nous sommes dans la phase de bouclage du financement de ce câble.

Ainsi, avec ce dernier câble reliant les Australes, notre gouvernement pourra affirmer que l'égalité et la continuité numérique seront atteintes.

Ensuite, il nous fait promouvoir et soutenir l'inclusion et l'économie numériques

Parce que notre ambition est de faire qu'aucun citoyen, quelle que soit sa catégorie sociale et professionnelle, ne soit écarté du e-fenua, la Polynésie française œuvre pour la garantie de l'inclusion numérique des personnes vulnérables.

Ainsi, dès l'année 2020, un nouveau dispositif, baptisé **l'Aide à l'Inclusion Digitale (A.I.D)**, sera créé et mis en œuvre. Ce dispositif, vise à soutenir les associations œuvrant dans les domaines de l'insertion professionnelle, de la cohésion sociale et de la santé dans la mise en œuvre de leur projet d'inclusion numérique. Leurs actions en faveur des personnes vulnérables (demandeurs d'emploi, personnes en situation d'exclusion sociale, personnes en situation de handicap, personnes âgées) permettront à ces dernières de bénéficier, aux mêmes titres que tout citoyen, des apports du développement numérique. Il s'agira plus précisément de soutenir financièrement l'achat de matériels informatiques et l'installation d'une connexion internet, pour l'équipement d'une véritable salle informatique.

Les efforts en faveur des entreprises du Pays doivent se poursuivre et être mieux ciblés. En effet, à l'instar de nos concitoyens, les entreprises peuvent souffrir d'exclusion liée au numérique, notamment les TPE et PME. Ainsi, des modifications réglementaires vont être apportées à **l'Aide à la Connexion Internet (ACI)** et au **Dispositif d'Aide au Digital (DAD)**.

L'ACI apporte un soutien financier à l'installation de la connexion internet d'une entreprise. L'évolution réglementaire de l'A.C.I réside dans une couverture élargie des dépenses éligibles qui permettra une prise en charge des dépenses liées à la connexion internet, mais également celles inhérentes à l'achat de matériels informatiques pour les entreprises dont l'effectif est égal ou inférieur à 5 salariés.

Le D.A.D vise à soutenir les STARTUP en phase d'amorçage et de développement, ainsi que les entreprises dans leur projet de transition digitale et de création numérique. La réforme structurelle du D.A.D prendra en compte les réalités de l'écosystème entrepreneurial polynésien en élargissant la catégorie « développement de startup » à tous types de nouveaux marchés local, national et international, en limitant le soutien de la puissance publique aux entreprises de moins de 20 salariés et en privilégiant l'appel à projets de type Digicontest pour soutenir la création numérique.

Puis, il faut garantir la protection digitale

Avec les bienfaits du « tout numérique » viennent malheureusement ses méfaits. Je fais notamment référence aux agissements de personnes malveillantes, pareilles à des *malware* (mot anglais), qui profitent de la naïveté et de l'ignorance de nos concitoyens.

La Polynésie française doit prendre des mesures visant la protection de son économie et de ses acteurs.

Dans cette optique, le Gouvernement s'attachera à faire de la sensibilisation et de la prévention, les principaux leviers de lutte contre les dangers d'Internet. Des campagnes de sensibilisation à destination des adolescents et des TPE/PME seront organisées sur toute l'année 2020 afin de se prémunir des cyberattaques.

Conscient que notre Administration dispose d'un ensemble important de données personnelles et des enjeux qui en résultent, il est du devoir de la Puissance publique de veiller à leur protection. Aussi, est-il primordial de tisser un lien de confiance entre le citoyen et les services proposés par l'E-administration.

Le règlement général pour la protection des données personnelles (RGPD) constitue l'outil qui crée et renforce le lien en question. Aussi, ai-je tenu, dès l'entrée en vigueur du RGPD en Polynésie française, à nommer notre déléguée à la protection des données (DPO) et surtout à procéder à la nomination et à la formation d'un référent dans chaque service administratif, constituant ainsi un réseau performant de référents « Libertés et informatiques ».

Enfin, nous voulons mettre l'innovation dans les valeurs du service public

Lors de la précédente édition du Digital Festival, j'ai mis l'accent sur une inscription de la modernisation de notre Administration dans un souci constant et permanent de placer l'utilisateur au centre de la e-administration. C'est toujours d'actualité.

Cependant, j'en suis persuadé, nous pouvons aller plus loin, en favorisant le travail collaboratif entre les sphères publiques et privées. Gage de réussite, l'intelligence collective, intervenant dans le respect mutuel des missions et du rôle de chacun, constitue les fondements de notre e-fenua.

L'organisation et la mise en œuvre du *SMART Polynesia* en est la parfaite illustration, grâce aux comités techniques, co-animés par des acteurs émanant du secteur privé-associatif et du secteur public.

A l'occasion de la journée *business to administration* - B2A, un temps d'échanges et de réflexions sera consacré à comment s'orienter vers une **République collaborative où les sphères publiques et privées se confondent**. Comment la technologie peut-elle être mise au service de l'intérêt de tous ? Quels sont les outils et méthodes innovantes pour réussir une collaboration Public-Privé inédite et pour le "bien commun" ?

La question de **l'intelligence économique comme moteur de l'innovation et levier de croissance des smart territories**, sera également traitée. L'intelligence économique se fonde sur ces 3 piliers : la collecte de données, la protection de ses propres informations et l'influence. Comment en faire un outil au service du bien commun ?

Les conclusions de ces échanges nous mèneront, j'en suis certain, vers une construction harmonieuse et soucieuse de l'intérêt général de notre e-fenua@.

Pour finir, je voudrais saluer comme il se doit, l'ensemble des membres de l'association du Digital Festival ainsi que son président Olivier KRESSMANN.

A la faveur de cette troisième édition, l'opportunité est offerte à nos professionnels, administrations, étudiants, comme au grand public, de s'approprier le numérique, que ce soit en découvrant des innovations positives, en partageant la créativité de nos startups locales, ou encore en rencontrant les leaders mondiaux des toutes dernières technologies.

Un grand merci aussi à nos acteurs publics et privés qui se sont mobilisés, à cette occasion, en soutenant, d'une part, l'association Digital festival Tahiti dans l'organisation de l'évènement et, d'autre part, en présentant, dans le cadre du stand d'exposition du pays, les différents télé-services développés à l'attention de l'utilisateur.

A tous, je vous souhaite un excellent Digital Festival Tahiti 2019 !